

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Villenauxe-la-Grande

SEANCE DU 07 AVRIL 2017

Date de la convocation : 03 avril 2017

Date d'affichage : 11 avril 2017

L'an deux mille dix-sept, le sept avril à vingt heures trente, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Paul BUJAR, maire.

Présents : Paul BUJAR, Barbara CARPANESE, François COLIN, Christophe DHAM, Valérie DONGO, Eddie FRANCOIS, Bernadette GARNIER, Elise GRAMMAIRE, Alain GUERIN, Damien GUERINOT, Francis GUILLOT, Patrice JOSSET, Nicole JOZY, Bernard LAMORIL, Nicole LEGRAS, Jean Yves MATHIAS, Christian POIRETTE, Vincent SERRIER, Jean Louis WAIBEL

Représentés : Catherine ABT par Elise GRAMMAIRE, Anne CAYN par Christophe DHAM, Sylvie LEREDOTTE par Valérie DONGO, Jean Claude ROUSSEL par Paul BUJAR

Secrétaire : Madame Nicole LEGRAS

Les conseillers municipaux ont adopté, sans émettre d'observations, le compte-rendu de la séance du 10 mars 2017.

La séance est ouverte.

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le Maire a fait une déclaration préliminaire pour informer les conseillers municipaux sur le **dossier de la maison médicale**.

M. le Maire a fait part à l'assemblée des hésitations du Dr SOMAI concernant son avenir professionnel à Villenauxe.

L'indécision du Dr SOMAI remet en question le projet de création d'une structure pluridisciplinaire prévue dans l'ancienne propriété CHABLE.

De fait, M. le Maire annonce que le projet est suspendu à ce jour, dans l'attente de précisions de la part du praticien et de l'Agence Régionale de Santé quant au classement de notre secteur géographique en « zone prioritaire » (pour bénéficier des aides à l'installation de médecins)

M. LAMORIL a fait part de ses préoccupations devant l'évolution du dossier et de ses craintes pour l'offre de soins à brève échéance.

M. le Maire a informé les conseillers municipaux sur ses démarches pour trouver une solution satisfaisante au problème aigu qui se pose à Villenauxe et dans sa proche région.

Revalorisation des taux des taxes directes locales pour 2017

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
19	19+4	16	1	6	0

Mme GARNIER, rapporteur, a informé les conseillers municipaux que la proposition de revalorisation des taux à hauteur de 10 % qui leur a été adressée, a été modifiée pour tenir compte de gel du projet de maison médicale.

En conséquence, M. le Maire propose de limiter la hausse des impôts locaux à 3 %.

Mme GRAMMAIRE, maire-adjointe, a déploré le gel du projet de maison médicale et précisé qu'en conséquence elle n'approuvait pas l'augmentation des taux d'imposition.

Lors du vote pour l'augmentation des taux d'imposition, M. WAIBEL a voté contre, MM. GRAMMAIRE, GUILLOT, LAMORIL, JOZY, SERRIER, POIRETTE se sont abstenus.

Fixation du prix du m3 d'eau potable pour les usagers de Villenaux la Grande et la commune de PLESSIS BARBUISE - Période du 1er avril au 30 septembre 2017

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
19	19+4	23	0	0	0

Les conseillers municipaux ont approuvé le maintien du prix de vente de l'eau potable pour la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2017 :

Abonnés de Villenaux la Grande : 0.90 €/m3

Commune de Plessis Barbuise : 0.80 €/m3

Fixation de la redevance assainissement pour les usagers de Villenaux la Grande - Période du 1er avril au 30 septembre 2017

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
19	19+4	23	0	0	0

Compte tenu des travaux à réaliser pour le bon fonctionnement du réseau d'assainissement, les conseillers municipaux ont augmenté la redevance d'assainissement de 0.10 €/m3 pour la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2017. (1.30 €/m3)

Fixation de la redevance assainissement pour le centre de détention - Période du 1er avril au 30 septembre 2017

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
19	19+4	23	0	0	0

Les conseillers municipaux ont approuvé le maintien de la redevance assainissement pour le centre de détention pour la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2017. (0.25 €/m3)

Vote du budget primitif de la commune

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
19	19+4	19	1	3	0

Avant d'examiner les propositions concernant les dépenses et les recettes pour le fonctionnement de la commune au cours de l'exercice 2017, Mme GARNIER a proposé que soit créé un budget annexe pour la gestion des sommes engagées concernant la maison médicale (honoraires des intervenants sur le projet CHABLE/éventualité d'un nouveau projet...)

M. GUERIN a demandé des précisions sur cette proposition. Mme GARNIER lui a répondu qu'un budget annexe permettait de gérer en toute transparence et exclusivement un dossier particulier, compte tenu de ses particularités ou de sa complexité.

Les conseillers municipaux ont adopté cette proposition.

M. DHAM a interpellé M. le Maire pour lui rappeler la nécessité d'informer les intervenants (architecte et Siaba), sans délai, du gel du projet de réhabilitation de la « Maison Chable ». M. le Maire s'est engagé à faire la démarche.

Mme GARNIER a lu les propositions d'ouverture de crédits des budgets de fonctionnement et d'investissement (dépenses et recettes) avant de solliciter l'avis des conseillers.

Le Budget de la commune s'équilibre à hauteur de 2 325 144 € en section de fonctionnement et à 773 939 € en section d'investissement.

M. WAIBEL a voté contre, MM. LAMORIL et GUILLOT se sont abstenus.
Mme GRAMMAIRE s'est abstenue sur la section d'investissement.

Vote des budgets primitifs des Service Eau et Assainissement

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
19	19+4	23	0	0	0

Les **budgets Eau et Assainissement** pour l'exercice 2017 ont été adoptés à l'unanimité.

Le **Budget du Service Eau** s'équilibre à hauteur de 428 208 € en section de fonctionnement et à 189 614 € en section d'investissement.

Le **Budget du Service Assainissement** s'équilibre à hauteur de 306 504 € en section de fonctionnement et à 299 247 € en section d'investissement.

Service Eau : renouvellement du contrat d'entretien des pompes de la station de pompage avec la société Grundfos

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
19	19+4	23	0	0	0

Les conseillers municipaux ont approuvé le renouvellement du contrat d'entretien des pompes de la station de pompage avec la société GRUNDFOS.

Réfection de la rue du Pont du Roi : - Remplacement des branchements Plomb - Remplacement de vannes - Aménagement du réseau (modification de conduites)

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
19	19+4	23	0	0	0

Les conseillers municipaux ont adopté, à l'unanimité, les propositions qui leur ont été soumises pour une dépense de 42 519.60 € (rapporteur M. MATHIAS). Ces travaux seront exécutés dans le cadre d'un programme départemental.

Démolition et désamiantage du hangar route de Montgenost

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
19	19+4	17	1	5	0

M. MATHIAS a fait part de ses démarches auprès d'une entreprise spécialisée pour le démontage du bâtiment vétuste et pollué (amiante) dont le coût a été chiffré à 31 800 €.
En réponse à une question écrite de M. WAIBEL sur la priorité de cette dépense dans un contexte financier difficile pour la commune, M. le Maire a répondu que le hangar dans l'environnement du camping ne permettrait pas à l'investisseur d'obtenir le label de qualité souhaité.

M. WAIBEL a voté contre, MM GUILLOT, ABT, DHAM, CAYN, COLIN se sont abstenus.

Convention avec la Mutualité Sociale Agricole pour le versement des prestations du service "Accueil Collectif de Mineurs"

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
19	19+4	23	0	0	0

La convention avec la Mutualité Sociale Agricole pour l'Accueil des Enfants pendant les vacances scolaires a été adoptée à l'unanimité.

Organisation du stage Multisports : - Fixation des tarifs

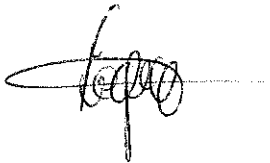
Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
19	19+4	23	0	0	0

Les conseillers municipaux ont adopté les tarifs qui seront appliqués dans le cadre du stage MULTISPORTS pendant les vacances de Pâques.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h30 .

Fait à VILLENAUXE LA GRANDE, les jours, mois et an susdits

La Secrétaire de séance



Nicole LEGRAS

Le Maire,

